



**HAL**  
open science

**Genèse ou genèses de l'adresse en contexte francophone,  
Colloque "Pronoms 2ème personne et formes d'adresse  
dans les langues d'Europe", organisé par le Forum des  
Langues Européennes, Institut Cervantès à Paris,  
France, mars 2003.**

Marie-Christine Pouder

► **To cite this version:**

Marie-Christine Pouder. Genèse ou genèses de l'adresse en contexte francophone, Colloque "Pronoms 2ème personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe", organisé par le Forum des Langues Européennes, Institut Cervantès à Paris, France, mars 2003.. Pronoms 2ème personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe,, 2003, Paris, France. 11 p. hal-00113097

**HAL Id: hal-00113097**

**<https://hal.science/hal-00113097>**

Submitted on 10 Nov 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### **Genèse ou genèses de l'adresse en contexte francophone,**

article fait à la suite d'une intervention orale au Colloque « **Pronoms 2<sup>ème</sup> personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe**, organisé par le Forum des Langues Européennes, Institut Cervantès à Paris, France, mars 2003. Marie-Christine Pouder, CNRS UMR 8606 – Université de Paris V.

L'étude des corpus longitudinaux et leur mise en relation avec des corpus longitudinaux d'acquisition d'enfants sans problèmes notables permet en particulier d'approfondir quelques points touchant à l'acquisition de parties du système énonciatif et morpho-syntaxique.

Je me suis en particulier posé, à l'occasion de ce Forum le problème de la genèse ou des genèses de l'adresse en contexte francophone.

### **Universel absolu / relatif :**

Une connexion internet sur le site EUROTYP, spécialisé dans le listage des universaux linguistiques et une interrogation au moyen du moteur de recherche du site (terme pronoun) nous apprend que toutes les langues utilisent des pronoms personnels avec au moins trois personnes et deux nombres.

Cl.Hagège, dans son ouvrage « La structure des langues » est un peu plus nuancé en affirmant « ... bien qu'il existe universellement des personnels ou expressions équivalentes, les coutumes restreignent souvent l'usage direct des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes (La structure des langues)».

Notons le rapprochement qui est fait entre première et deuxième personne, rapprochement systématique dans les définitions qui opposent deux formes correspondant aux interlocuteurs du dialogue à une troisième forme, parfois qualifiée de non-personne, liée au démonstratif, à l'indéfini ou à quelque autre trait de localisation externe au circuit direct de la communication.

Notons aussi la référence aux coutumes et aux usages qui restreignent et organisent les valeurs des formes verbales en fonction des contextes d'interlocution et des positions hiérarchiques ou sociales des interlocuteurs.

Un numéro de la revue *Faits de Langue*, consacré à « la personne », semble situer les pronoms personnels du côté des contingences relatives à certaines langues.

« Si la catégorie de la personne permet à celui qui parle de s'inscrire dans ce qu'il dit, comment comprendre que certaines langues se passent si aisément du pronom personnel et n'aient pas d'équivalent direct de notre « je, tu, il », telle était une des questions qui incitait le Comité de rédaction à lancer le présent numéro. (n°3, La personne, 1994) »

Cette citation reprenant la position initiale du comité de rédaction semble affirmer que des langues existent sans utiliser aucun pronom personnel, à moins que ce ne soit plutôt, ce que laisse entendre / voir la lecture du numéro, sans qu'existent dans ces langues des équivalents de « nos » pronoms personnels, ce qui laisserait au moins ouverte la question de l'équivalence.

La position d'Irène Tamba, en fin de numéro, à propos du système du japonais est relativiste et elle situe la personne entièrement du côté d'une tradition

grammaticale qui serait obsolète.

« La notion métalinguistique de personne varie donc suivant les systèmes linguistiques qu'elle sert à décrire, tant il est vrai que les concepts grammaticaux, en général, ne sont pas des constructions abstraites mais des rationalisations dégagées de l'empirie des langues ».

« La relativité des catégories de personne et de pronom en français et en japonais montre enfin les dangers, voire la précarité, des descriptions linguistiques qui érigent en norme d'analyse inter-langues des concepts métalinguistiques issus d'une tradition grammaticale et de systèmes de langue particuliers. » (note4)

Il semble qu'il y ait ici confusion entre la notion de déixis personnelle et la catégorie de la personne.

La catégorie de la personne est, comme celle de l'aspect, une catégorie qui fait « disputer » grammairiens et linguistes selon qu'ils l'envisagent d'une manière strictement formaliste, d'une manière sémantico-référentielle ou d'une manière socialement et localement contextualisée, dans des aires linguistiques fortement différenciées.

Ces oppositions animeront sans doute encore les colloques spécialisés.

Cet auteur a le mérite de nous alerter sur la difficulté qu'il peut y avoir à comparer de manière naïve des systèmes de pronoms de langues différentes lors d'analyses trop rapidement exécutées.

### **Un système matriciel hérité, affinités modales :**

La langue française actuelle utilise des formes issues assez directement des formes personnelles accentuées utilisées en grec ancien, reprises par le latin, avec « perte » de la catégorie du duel au niveau du nombre et « perte » de la catégorie du neutre au niveau du genre.

De plus le français ne présente plus que quelques vestiges des cas qui se marquaient anciennement par des désinences suffixales en relation avec la fonction des termes lexicaux dans la phrase.

Sans chercher à reconstruire un hypothétique système linguistique précédant l'écriture, il est à signaler que les plus anciens témoignages écrits déchiffrés actuellement attestent, dès le troisième millénaire avant notre ère de la complexité et de l'élaboration des genres discursifs, au sein desquels des formes de deuxième personne sont utilisées d'une façon quasi semblable aux utilisations actuelles.

Ainsi cette commande passée dans une lettre :

« Bonne santé, mon frère ! Tu sais que, depuis quelques temps, tu ne m'as plus envoyé, ni aulx, ni oignons, ni poisson subittu.... Je t'expédie Muballit Marduk.... Procure-moi, empaquette et me fais parvenir (par lui) pour huit grammes d'argent d'aulx et autant d'oignons, ainsi que des poissons subittu... ».

Ou ces conseil d'un père à son fils"

« Mon fils, je vais te donner mes instructions

Prends-y garde, ne les néglige pas,

Ne rejette pas mes paroles,

Les enseignements d'un homme âgé ont du prix .... ».

Et cette lettre à un mort, accompagnant des offrandes à des fins propitiatoires :

« Oh Méréri, né de Merti ! ... Tu t'opposes aux ennemis, mâle et femelle, qui ont de mauvaises intentions contre votre maison, contre ton frère et contre ta mère... Comme tu étais excellent sur terre, tu es excellent dans la nécropole ».

Nous voyons que ces formes de deuxième personne sont en affinité avec l'ordre, la demande, l'injonction, le conseil, la constatation, la prise à témoins, dans des genres spécifiques : recette, lettre, prière, hymne, panégyrique, malédiction. Elles mettent en relation des confrères, un père et son fils, des familiers, un orant et ses dieux, des « tu » spécifiques et génériques.

### **Au Grand Siècle, en France :**

A des siècles de distance, le journal du médecin du futur Louis XIII, Héroard nous apporte un témoignage sur le développement du langage d'un enfant particulier, le Dauphin de France.

Aucun interlocuteur, d'après le journal, ne tutoie l'enfant, ni même le bébé ; le dauphin apprend très précocement les formes d'adresse et les tournures de civilités liées à l'exercice de son rang et de sa fonction :

A l'âge de 33 mois, il s'adresse ainsi à son mentor ; « A vote chevisse Moucheu Eoua je sui vote cheviteu ». Ces termes seront plus tard réservés uniquement à son père.

« Comen se pote Sa Chainteté ? », demande-t-il au légat du papa, son parrain et « Ete vous l'Infante ? » à une fillette qui lui rend visite.

A trois ans, il manie parfaitement toute une série de formules adéquates : « Maman ga, vous paiti que je demande encor a boire ? », demande-t-il à sa nourrice.

Dans un corpus de 419 questions posées par le Dauphin entre deux et huit ans (entre 1603 et 1609), je n'ai trouvé que trois formes de tutoiement liées à trois contextes d'énonciation (la prière, la chanson, le jeu) :

la prière :

le dauphin pose une question à propos de la signification du texte, qu'il cite, de la prière du « Notre Père » catholique. La traduction française du latin à laquelle il fait référence utilise le tutoiement. « Maman ga qu' ec'a dire ton rene advienne ? ».

On sait que dans l'évolution du canon de la messe, la traduction du latin a adopté pendant longtemps le vouvoiement avant de passer récemment au tutoiement, censé marqué la proximité entre Dieu et ses créatures ; à l'époque, seul le souverain peut tutoyer Dieu.

La chanson :

Il chante le début d'une chanson à boire, « ou este (oit) tu, quan ce joly barau fu beu ? ».

le jeu :

L'enfant joue avec des compagnons de son âge et ils s'apostrophent à la manière des cochers et des soldats, compagnie qui lui est habituelle. On peut en conclure que dans certains jeux de rôles où il aime être soldat, valet, cocher, artisan, le jeune Louis tutoie ses interlocuteurs : « hé, dieu gar compagnon, he commen te pote tu ? ».

Il est à remarquer qu'il existe à cette époque, au 17<sup>ème</sup> siècle, une stratification sociale de l'utilisation du vouvoiement et du tutoiement dont le théâtre classique se fait en partie le reflet. Les paysans et parfois les valets se tutoient quand ils n'imitent pas leurs maîtres ; les bourgeois et les nobles tutoient leurs valets et

souvent leurs confidents ; certains parents tutoient leurs enfants mais non l'inverse.

Ces différents tutoiements n'ont pas les mêmes valeurs fonctionnelles.

L'évolution contemporaine, surtout depuis les années 1968 va dans le sens d'une augmentation considérable des situations au sein desquelles les interlocuteurs se tutoient (situations familiales, scolaires, professionnelles).

Ces phénomènes sont mouvants et en constante modification.

### **Les marques de deuxième personne :**

En français standard contemporain, les marques n'ont pas une distribution régulière.

Au singulier, trois formes écrites correspondent à trois faces fonctionnelles :

Tu, toi, te

Au pluriel, une seule forme est utilisée : vous

Ces formes appartiennent à une série de marqueurs (adjectifs et pronoms) qui relie formellement la catégorie de la personne et celle du « possessif », notion particulièrement étendue dans le domaine courant (ton bras, ton sac, ton idée, ton film = le film dont tu as parlé).

Singulier : Ton, ta, tes

Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes

Pluriel : Vous, vos

Le vôtre, la vôtre, les vôtres

En plus de s'appliquer au pluriel, le « vous » est utilisé comme forme dite « de politesse » dans des conditions assez différentes (non-familiarité, distance, ironie).

On peut considérer que la deuxième personne est également incluse à des degrés divers dans les formes comme « nous, nous » et « nous, on », très fréquentes en français oral contemporain, (toi et moi, vous et nous).

Il faut évoquer également l'accord de personne avec les sujets et parfois avec les compléments appliqué sur les désinences finales des formes verbales .

Nous avons affaire ici à un signifiant discontinu, marqué à l'écrit et qui était encore couramment sonorisé au 17<sup>ème</sup> siècle.

Actuellement seule la désinence -ez [e] est entendue comme marque discontinue au pluriel (vous ...-ez), tout à fait régulièrement dans la conjugaison des verbes à tous les temps et à tous les modes.

Ces formes, qui s'attachent aux noyaux verbaux, sont en affinité avec d'autres appellatifs, des noms de fonctions, des titres, des surnoms, des noms, ainsi qu'avec certains modes (injonctif, interrogatif).

### **De la deuxième personne aux formes d'adresse :**

La conception énonciative de la personne consiste à considérer comme deuxième personne tout allocutaire du message émis par un locuteur, à la manière de l'opposition sujet de l'énoncé / sujet de l'énonciation.

En ce sens, tous les pronoms personnels sont utilisés, dans certaines situations, pour « représenter » l'allocutaire, d'une manière néanmoins ressentie par certains comme inhabituelle, légèrement moqueuse ou dépréciative.

Il faudrait s'interroger plus précisément sur les valeurs pragmatiques de ces formes, souvent utilisées en milieu médical et para-médical (dispensaire,

hôpital), dans des cafés, des commerces, sur les marchés.

Je : marqueur de première personne au singulier

« Est-ce que j'ai bien dormi ce matin ? » dira l'infirmier / « qu'est-ce que je vais prendre comme légumes ? » demandera le marchand.

Il ou elle (ils ou elles) : marqueurs de troisième personne au singulier ou au pluriel

« Qu'est-ce qu'il prendra au déjeuner Monsieur ...? » / « Qu'est-ce qu'elle a choisi, la p'tite dame ? » dira l'hôtelier ou le commerçant.

On : marqueur indéfini

« Comment on va ce matin ? » / « qu'est-ce qu'on dit ? » pourra dire une mère à son enfant.

Nous : marqueur de première personne au pluriel

« comment allons-nous ce matin ? » peut être entendu lorsque le médecin-chef d'un service fait sa « tournée » des malades avec ses assistants par exemple.

Il existe un cas d'exception d'utilisation du pronom (absence de pronom) qui est le cas de l'impératif et un cas d'exception du positionnement de la place du pronom dans l'interrogation (inversion du pronom).

Le fonctionnement du système est ainsi lié à la modalisation de l'énoncé.

Les formes impératives apparaissent précocement dans le langage de l'enfant ; elles évitent la difficulté majeure du maniement inversé des pronoms dans l'interlocution (je / tu ; tu / je) et dans l'énonciation.

Elles fonctionnent tout d'abord de façon stéréotypée et sont de mieux en mieux discriminées, particulièrement adaptées à l'expression de la demande ou du refus, dans une approximation régulière des formes prosodiques normées.

Sur le plan formel à l'oral, elles sont identiques à celles du singulier du présent de l'indicatif et constituent des formes matricielles pour l'acquisition des bases verbales au côté de l'infinitif (obligation, futur proche, interdiction, modalisation) et du participe passé (aspect accompli, passé) dévolues à d'autres secteurs d'énonciation.

« (Re)ga(r)de ! », « pati ! (parti) », « faire dodo ! », « ouvri la pot' (ouvre ou il faut ouvrir la porte) ».

Dans les bases de corpus d'acquisition, elles apparaissent avant les formes conjuguées sauf cas de locutions dites figées « (« t'entends », « tu viens », « t'as vu » qui fonctionnent assez bien en parallèle avec « écoute », « viens » et « regarde »).

En synchronie stricte, au sein d'un corpus, la coexistence quasi simultanée de ces formes constitue souvent un marqueur d'intensification dans une séquence : « Peux-tu venir ?, ... tu viens ?, mais viens ! ... tu viens !... alors tu viens ! », formulé avec de plus en plus d'impatience, fait passer de la modalité interrogative à l'injonctive en passant par l'exclamative.

Les formes interrogatives engagent clairement l'interlocuteur (donc l'allocutaire qu'elles poussent à intervenir à son tour) dans le procès d'interlocution à tours de rôle. Il est sommé de répondre, sauf cas de questions rhétoriques, ou autres formes spécifiques, à une demande d'information catégoriellement précisée ou non.

**D'un locuteur à l'autre :**

A l'époque actuelle le dialogue mère-bébé et plus généralement parent-enfant illustre le fond linguistique à partir duquel, entre autres, le jeune enfant accède au maniement des pronoms personnels.

Il est très caractéristique que les parents, qui parlent avec, mais surtout pendant longtemps, à la place de l'enfant, dès avant la naissance, utilisent tous les pronoms personnels dans des énoncés aux intonations et fonctions diverses.

Ils dialoguent en monologuant et en prenant des indices dans le positionnement de la tête, les postures, le tonus corporel et les premiers marqueurs phonologiques émis par les bébés.

Je : « oh moi, j'ai faim ! / je raconte bien, moi ! / oh là là, je me fâche ! »

Il : « il est malheureux ce bébé ! » /

On : « qu'est-ce qu'on lui dit à sa maman ? »

J.Rabain-Jamin et E.Sabeau-Jouannet ont ainsi observé quelques différences entre des mères s'exprimant en français et en wolof, les mères françaises, utilisant beaucoup le « il » de troisième personne, mais aussi le « je » de première, en parlant à la place de leurs enfants.

Les mères wolof font moins de déplacements des particules énonciatives que les mères françaises qui se livrent constamment à ces jeux énonciatifs. Ces déplacements s'effectuent essentiellement de la 2<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> personne (13,4% et 38,8%).

On observe chez les mères françaises un déplacement plus irrégulier de la 2<sup>ème</sup> personne (tu) vers la première personne (je) à la place du bébé.

Si l'on considère le domaine sémantique dans lequel les déplacements ont lieu, on constate que les énoncés à la 3<sup>ème</sup> personne adressés au bébé et référant à lui-même s'observent majoritairement dans le domaine thymique et celui des qualifications du bébé.

L'enfant qui acquiert le langage fait donc face à des difficultés objectives de maniement des pronoms personnels.

Jusqu'à récemment, les chercheurs se sont surtout focalisés sur le maniement de la première personne, particulièrement symbolique dans notre culture, restructurant, sous son égide, vision du monde et système énonciatif, d'une manière que J.Lacan a, non sans ironie, mise en question, dans ses positions sur la complexité de la notion de sujet parlant.

Voici comment est présenté ce moment d'accès à une forme d'individuation dans une encyclopédie numérique connue (Encyclopædia Universalis 7, auteur, H.Stork).

« C'est donc dans la continuité du dialogue préverbal entre la mère et le bébé que s'élabore l'étape proprement linguistique marquée par l'apparition du premier mot émis intentionnellement: le mot-phrase apparaît vers douze mois, les premières phrases vers dix-huit mois, l'usage du pronom personnel «je» vers trente mois. Pour que le jeune enfant puisse progresser dans ses acquisitions linguistiques, il importe que ses parents soient suffisamment présents pour recevoir ce qu'il exprime. Celui-ci peut d'autant mieux investir le langage en tant qu'instrument cognitif, en tant que support de l'acquisition de toute connaissance, qu'il bénéficie d'un environnement qui possède un bagage langagier assez riche, et qui pourra valoriser les acquisitions du tout-petit. Les troubles du langage sont très fréquents chez les jeunes enfants d'aujourd'hui. Bien des travaux expliquent ce fait par la pauvreté socioculturelle du milieu

familial. Bien que ce facteur ne doive pas être sous-estimé, il importe de noter qu'il n'intervient pas selon un schéma linéaire, mais plutôt en vertu de la qualité des interrelations qui se jouent entre les parents et l'enfant. Les troubles éventuels dépendent souvent de difficultés émotionnelles de la première enfance qui retentissent sur l'investissement de la zone bucco-pharyngée. C'est le cas des troubles langagiers faisant suite, par exemple, à une anorexie du premier âge. »

Il existe une quasi impossibilité d'accès à ce positionnement morpho-subjectif chez des enfants présentant des troubles graves de la communication ; cette impossibilité signerait même en partie l'autisme.

Les échelles de développement signalent surtout l'apparition des premiers « je ». Or, contrairement à ce qui est signalé dans les manuels, ni la première, ni la deuxième personne n'apparaissent abruptement ; leur maniement dans leurs oppositions incessantes cause pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, des pièges interlocutoires aux partenaires de la communication (psittacisme, quiproquos).

Il existe des routines qui facilitent l'accès aux formes et aux positions intersubjectives, des contextes affinitaires et préférentiels.

Un grand nombre de variantes de formes diverses sont utilisées avant que des marqueurs ne se stabilisent en toutes fonctions et tous positionnements entre trois et quatre ans quand le développement s'effectue sans écueil.

Dans les premières apparitions des formes en « tu » des corpus Childes, les enfants s'opposent à leurs familiers (parents, frères et sœurs) et aux observateurs participants qui filment et enregistrent dans des conduites de demande, d'ordre, d'interrogation, de déclaration.

Suivant les cas, l'enfant doit surtout se distinguer du positionnement adulte, et/ou des positionnements des autres membres de sa fratrie. Cela a, semble-t-il, une certaine incidence sur le maniement des catégories personnelles (accès par le « je », accès par le « tu », accès par le « on », accès par le « il », à l'ensemble des tournures personnelles. (note 10)

Voici un exemple d'expression conjointe de la demande tiré du corpus Rond06, dans lequel la mère de l'enfant construit un énoncé à partir de trois énoncés de son fils :

Steph : maman !

M : maman quoi ?

Steph : fafa !

M : quoi ?

Steph : fafa atou !

M : Fafa veut un gâteau

Il est très net qu'une forme initiale et relativement indifférenciée de la demande peut avoir différentes suites à long terme : « maman, je veux un gâteau » ou « maman, donne-moi un gâteau », ou encore « un gâteau ! », entraînant les interactants, du fait de la répétition, dans des positionnements intersubjectifs différents, par des voies où les quiproquos ne sont pas absents.

Ces corpus présentent des situations qui facilitent le maniement des pronoms : situations distributives (sucre, lait, nourriture), situations d'observation et de



discrimination d'objets ou d'images, situations de différenciation, d'évaluation et d'attribution de qualités différentielles à des objets (couleurs, formes), d'apprentissage de la politesse (« qu'est-ce qu'on dit ? s'il te plaît, merci »)..

Exemple de l'expression de la possession :

En peu de temps, l'enfant doit remanier plusieurs fois ses systèmes de correspondance entre formes, objets et personnes.

Il passe d'un système qui discrimine les personnes individuellement à un autre système qui les discrimine en terme de personnels toniques (conçus comme des noms) qui positionne les possédants par rapport à l'énonciation, tout en conservant encore l'opposition de genre du possesseur

le ... de bébé (ou prénom), de papa, de maman, de Y ou Z (frère ou sœur) →

le ... de moi, de lui, de elle, de nous, de toi,

Le système terminal « mon ..., ton, son, notre ... », est un système qui réduit les différences signifiées formellement et conditionne l'accord avec le genre du possédé.

Dans un autre système linguistique, les faits pourraient être tout à fait différents puisque les chemins à parcourir ne sont pas semblables (cf. marquage du sexe du possesseur, marque du neutre, marque du féminin ou du duel, possession aliénable ou non aliénable).

### **Pathologies :**

L'accès non pathologique au maniement adéquat des pronoms est donc complexe en soi et demande plusieurs années.

Les exemples suivants évoquent les difficultés de deux enfants, un enfant dysphasique et une enfant atteinte de retard de parole et de langage.

Ces deux enfants manifestent tous deux une appétence à la communication, ils jouent et participent assez facilement à une activité avec un adulte inconnu. Ils ne sont pas psychotiques.

Néanmoins L. mettra plus de quatre ans à dominer le maniement des pronoms personnels dans les principales structures majoritaires (entre 4 ans 1/2 et 8 ans 1/2) et N. plus de trois ans (entre 5 et 8 ans), dans le cadre d'une prise en charge thérapeutique.

Dans chacune des prises en charge, un élément principal ne paraît pas verbalisé ; il s'agit de l'usage du tutoiement ou du vouvoiement entre l'enfant et l'adulte soignant.

Jamais les thérapeutes ne pensent que les enfants hésitent peut-être à les apostropher en les vouvoyant ou en les tutoyant. De nombreuses hésitations, des formules comme « donne, Madame ; pourquoi icris Madame ? (Pourquoi tu écris ?) », des alternances de formes comme « attends / attendez » montrent qu'il existe là un réel problème à résoudre pour l'enfant qui peut aller jusqu'à inhiber des conduites ou favoriser une indifférenciation des marques.

L. passe ainsi par toute une série de formules pour s'adresser à son interlocutrice. Il ne méconnaît pas totalement, à quatre ans et demi les adresses en « tu » et il systématise le « vous » dans son adresse à plusieurs personnes : « c'est vous i soisit » (c'est vous qui choisissez ).

Le plus souvent néanmoins, il omet la forme ou en utilise d'autres plus ou moins

atypiques, ainsi que des variantes ou des signifiants non-attendus.

« Là è t'aider hein ? » (là, il faut que tu m'aides !) devient trois ans et demi après « si tu veux, tu m'aides quand même ».

« Cè malade ? » (t'es malade ?) dans un jeu de docteur,

« Cé quoi » (c'est toi) tournure qui provoque des quiproquos transitoires,

« On dit rien hein ? » formule où le « on » est manifestement non inclusif.

Seuls deux types de formules apparaissent inadéquates, sans marqueur personnel :

« tenir ça ? » (tu tiens ça ou tiens ça ?!), expression par l'infinitif + contexte

« Pourquoi icris ? » ; formulations mêlant contexte, intonation interrogative ou impérative et forme de présent / participe passé.

Même ces formulations, étranges dans le parler d'un enfant de huit ans ne sont pas vraiment des formes « pathologiques » dans la mesure où il est toujours possible de les retrouver chez des enfants beaucoup plus jeunes.

L'évolution chez N. est un peu différente.

Au début des enregistrements, après déjà un an de prise en charge, elle utilise, de façon très irrégulière, presque tous les pronoms personnels, en introduisant de nombreuses variantes morpho-phonologiques.

Alors que, dans les premiers mois de la thérapie, les marqueurs de première personne manquent très souvent dans ses énoncés, les marques de deuxième personne ne manquent qu'exceptionnellement.

L'enfant n'utilise que très peu des formes de première personne pour s'auto-désigner et elle n'utilise d'abord quasiment que des impératifs, puis commence à interpeller l'adulte dans le cadre des tâches communes engagées pendant les séances.

« Tiens ! » (kiens, yens), « regarde ! » ('gard), « attends ! » ('tan), « pioche ! » (pios), « t'écris ! » (icris), « tu joues ! » (tu zoues).

« T'es pas ici ? »

« Tu fumes ? », « t'as pas envie de travailler ? », « tu devines ? »

Les difficultés apparaissent encore dans des contextes de pronom complément intercalé entre pronom sujet et verbe conjugué ou en contexte de négation.

« toi en avais », « toi l'avais pas encore ».

A mesure que l'adulte se désengage dans son adresse directe à l'enfant et la tutoie moins, l'enfant s'intéresse de plus en plus à la thérapeute, la questionne sur des sujets plus précis et intimes et la dirige dans un jeu de rôle par un renversement des positions subjectives.

L'emprise du signifiant en français et éléments d'homonymies incongrus dans la sphère de la 2<sup>ème</sup> personne :

Je terminerai par l'évocation de quelques difficultés et erreurs traditionnelles dans l'abord du langage oral chez l'enfant francophone ; ces erreurs ont souvent des incidences tardives lors de l'acquisition du langage écrit (élément de la langue).

Du fait de difficultés de discrimination auditive, l'enfant établit mal les relations entre forme, usage, signifié et référent et il se construit des représentations atypiques et des systèmes d'équivalences et d'associations que les adultes ne

repèrent pas toujours.

Ces difficultés manifestent la complexité objective des phénomènes de renversement à l'œuvre, tout autant que les mécanismes d'imitation, dans l'acquisition du langage et principalement de ce que Benveniste, Lacan et Jakobson nommaient embrayeurs, organisateurs de l'ensemble des mécanismes d'énonciation.

« Car, dans sa fonction symbolisant, elle ne va à rien de moins (la Parole) qu'à transformer le sujet à qui elle s'adresse par le lien qu'elle établit avec celui qui l'émet, soit d'introduire un effet de signifiant » (Lacan, *Ecrits*, Seuil, p.296).

Il n'est pas sûr, qu'avec l'expérience du langage enfantin, cette notion ne se présente pas différemment, mais elle se révèle encore centrale.

TOI dimension d'articulation linguale avant / arrière twa / kwa (quoi) / toit  
TU tu / tue , tu es = tué ; tu=t' t/d/n/l/s équivalences entre consonnes dentales en cas de troubles d'articulation.

TE te / de (dimension sourde / sonore) ou le / ne (apico-alvéolaire), entraîne une confusion entre 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> personne et négation.

TON ils t'ont .... = ton

TA tu as = t'as , tas

TES tu es = t'es

TIEN(s) tien / tiens !

Ces confusions doivent être repérées et désambiguïsées avant toute intervention dans le monde de l'écrit.

Le montage du système des pronoms personnels est corrélatif du phénomène d'individuation de l'enfant et de sa découverte du monde. Il s'étaye sur des prémices gestuels et intonationnels qui, dès les premiers jours, régulent les échanges posturaux et linguistiques entre le bébé et ses donneurs de soins.

Il se conforte par le prêt de subjectivité et met en jeu l'observation et l'attention conjointe à des phénomènes précis (personnes, relations, couleurs, sons, localisations, qualités et quantités).

Il est précédé par des formes de pointage et de manipulations liées à des marqueurs phonologi

ques diversement intonés qui entraînent les interactants dans des routines sociales manifestant des conduites antagonistes et/ou coordonnées.

Il ne s'effectue vraisemblablement pas de la même façon chez tous les enfants.

Bibliographie :

J.Bottéro, (2002), *LA plus vieille cuisine du monde*, Audibert.

J-P. Caput (1975), *LA langue française, histoire d'une institution*, tomes 1 et 2, collection L, Larousse.

CHILDES, site internet.

M.Cohen, (1973), *Histoire d'une langue, le français*, éditions sociales.

Encyclopedia universalis, DVDrom 2002, version 7, article d'H.Stork, *La deuxième année de la vie*.

Base EUROTYP (site internet)

Faits de Langue, (1994), *La personne*, n°3, PUF.

Sous la direction de M.Foisil, (1989), *Journal de Jean Héroard*, Centre de Recherche sur la Civilisation de l'Europe Moderne, Tome I et II, Fayard.

Cl.Hagège, (1982), La structure des langues, Que-Sais-Je ? n°2006.

J.Lacan, (1966), Ecrits, Le Seuil.

M-Ch.Pouder (1997), Grammaire de l'enfant ? Pour une grammaire de la variation et des interactions, in Rééducation Orthophonique n°189.

M-Ch.Pouder (1997), Aspects pragmatiques de la modification des rôles discursifs dans une psychothérapie d'enfant (retard de parole et langage), Rééducation Orthophonique n°191.

M-Ch.Pouder (1998), Apparition des marqueurs personnels dans le parler de deux enfants présentant des problèmes de langage (retard sévère, dysphasie), Actes du 16<sup>ème</sup> congrès des linguistes, Paris, 1997, CD Rom Elsevier, P18.

M-Ch.Pouder, (2001), De quelques modifications du système énonciatif chez un enfant dysphasique en cours de thérapie du langage ; problèmes d'analyses de corpus longitudinaux, Actes du Premier symposium international d'analyse du discours, 1998, organisé par l'Université Complutense de Madrid (Espagne) et l'Université de Paris XIII.

J.Rabain-Jamin et E.Sabeau-Jouannet, (1995), Genèse des marques de la personne en français et en wolof : les premiers dialogues mère-enfant, La linguistique, vol.31, fasc.1.

Editions de la Réunion des Musées Nationaux, (1982), Egypte, in La naissance de l'écriture, cunéiformes et hiéroglyphes.

Sous la direction d'A.Rey (1998), Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, Paris, édition en petit format.